



RÔLE TRIENNAL, 3^e ANNÉE

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE KAMOURASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par le soussigné, Louis-Philippe Caron, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Pacôme

QUE le sommaire reflétant l'état du rôle d'évaluation foncière pour la troisième année du rôle triennal d'évaluation 2025, 2026 et 2027 de la Municipalité de Saint-Pacôme a été déposé, par voie électronique, le 4 septembre 2026.

QUE toute personne peut consulter, durant les heures d'ouverture des bureaux de la Municipalité de Saint-Pacôme, ledit rôle.

Une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale doit être déposée avant le 1^{er} mai 2027.

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit par le règlement numéro 201-2017 de la MRC de Kamouraska, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 201-2017 sont disponibles sur le site Internet de la MRC à l'adresse : <http://mrckamouraska.com/>, dans la section « Espace citoyen », sous l'onglet « Rôle d'évaluation », ainsi qu'à la Municipalité de Saint-Pacôme à l'adresse suivante : 7, rue Caron, Saint-Pacôme, Qc G0L 3X0.

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par courrier recommandé à la MRC de Kamouraska, à l'attention de Madame Catherine Langlois, directrice générale à l'adresse suivante : 235, rue Rochette, Saint-Pascal, Qc G0L 3Y0.

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

DONNÉ à Saint-Pacôme, ce 5^e jour d'octobre 2026.


Louis-Philippe Caron
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Rôle triennal, 3^e année)

Je, soussigné, Louis-Philippe Caron, directeur général et greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public/Rôle triennal, 3^e année) en affichant deux copies aux endroits désignés par le Conseil (7, rue Caron, 201, boul. Bégin) et sur le site internet de la Municipalité www.st-pacome.ca entre 10 h et 16 h 30, le 5^e jour d'octobre 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 5^e jour de d'octobre 2026.


Louis-Philippe Caron, directeur général
Et greffier-trésorier